



BON D'ENGAGEMENT VIVANESS

NÜREMBERG, ALLEMAGNE - 13 AU 16 FÉVRIER 2024

Entreprise :

Contact dans l'entreprise :

E-mail :

Téléphone :

Informations importantes : les règles d'attribution de la subvention de la région dans le cadre du PDI 2024 (planifier mon développement à l'international) sont les suivantes :

- Moins de 3 participations à l'action ou la mission,
- PME : CA inférieur ou égal à 50 millions d'euros et moins de 250 salariés ou ETI : CA inférieur à 1,5 milliards d'euros ou bilan inférieur à 2 milliards d'euros et moins de 1000 salariés
- Surface inférieure ou égale à 12m².
- L'aide financière de la région s'inscrit dans le régime dit de minimis, si vous bénéficiez d'un accompagnement financier, il faudra remplir l'attestation jointe

TYPE DE STAND	TARIF HT	AIDE DIRECTE DE LA REGION (50%)	FRAIS DE GESTION ET DE COMMUNICATION DU CLUSTER BIO	COÛT HT DU STAND FACTURÉ PAR LE CLUSTER BIO
Stand Mars/Mercure	5 003,60 €	2 501,80 €	500,36 €	3002,16€
	PRIX HT			

Au-delà de 12m² : nous contacter. **Contact :** Caroline Girard, cgirard@cluster-bio.com - 04 75 55 80 11

Date et signature précédées de la mention « lu et approuvé »

Tampon de l'entreprise

